



Procès-verbal de la Commission du personnel de l'UNIL (CoPers)

Séance n° 13 lundi 29 septembre 2008, 13h00 à 15h00, salle 233, Internef
Procès-verbal Ponti Patrizia

Présents

Mmes Nathalie Chèvre
 Patrizia Ponti

MM. Roberto Baranzini
 Juan-Manuel Blanco
 François Dufresne
 Emmanuel Fernandes
 Sandro Bertelli
 Pierre Goloubinoff
 Paul Majcherczyk
 Patrick Michaux
 Henri-Arnaud Thévenet

Excusé

MM. Jean-Michel Adam

Ordre du jour

Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers

1. Première discussion concerne le rapport MEDUNIL
 - Discussion sur la base des remarques des membres
 - Suite des travaux
2. Divers

Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers

Au vu de l'importance du projet MEDUNIL et du délai pour rendre nos remarques, il est décidé de fixer une séance supplémentaire et très rapprochée.

La date qui convient à tous les présents est le mardi 21 octobre 2008, entre 10h00 au plus tôt et 15h00 au plus tard. Le Président confirmera l'heure dès que possible.

M. Henri-Arnaud Thévenet, remplaçant de M. Avanzi, n'a pas pu être averti à temps pour la séance, et a rejoint plus tard la commission. Il sera présenté officiellement lors de la prochaine réunion.

Les procès-verbaux des séances précédentes seront approuvés lors de la prochaine séance, celui du 4 juin après avoir été soumis à Mme Serres.

Concernant ce procès-verbal, M. Michaux signale qu'à la question du pont 2.d, au sujet de l'autorisation de prise d'emploi accessoire, la réponse ne semble pas claire.

Réponse après contact avec le service RH : les directives 1.25 et 1.25bis concernent l'activité accessoire. Pour une personne travaillant à 100% la demande doit être effectuée par voie de service. Le supérieur hiérarchique donne son préavis avant transmission au service des RH, qui prend la décision en dernier lieu, en fonction de divers critères. Généralement, pour un 100% est admise une activité accessoire de 20% au maximum.

1. Première discussion concerne le rapport MEDUNIL

[Discussion concernant le projet et organisation du travail]

2. Divers

Pour l'ordre du jour de la prochaine séance, en plus du projet MEDUNIL :

- Présentation de M. Thévenet
- Approbation des PV, si validés par la Direction et Mme Serres
- Rapport du groupe de travail pour les chargés de cours : tout le monde doit prendre connaissance du rapport afin d'en discuter. Nathalie Chèvre et Henri-Arnaud Thévenet vont préparer un condensé qui pourrait être soumis à la Direction avec une ou des proposition/s.
- Stratégie de communication : Juan-Manuel Blanco demande la mise à l'ordre du jour d'une petite présentation des pistes et réflexions proposée par le petit groupe de travail qui a traité ce point pendant l'été

Aucune nouvelle au sujet de la participation de la CoPers à d'autres commissions -> contacter la direction (M. de Perrot?).

Pour ne pas charger, il est proposé de contacter les autres commissions pour les inviter à se présenter à la CoPers, puis si nécessaire on pourra demander officiellement d'en faire partie.

Nathalie Chèvre signale que plusieurs personnes ont émis des commentaires négatifs au sujet de l'affichage du nom et du solde des CampusCard sur les caisses des cafétérias, depuis l'introduction du nouveau système.

Patrick Michaux propose d'en parler à la prochaine séance sécurité du service Unibat.

Emmanuel Fernandes ajoute qu'il semble que cette demande a été faite par le personnel des cafétérias ... Quid à ce jour?

Nathalie Chèvre rappelle aussi qu'au vu de la place limitée aux cafétérias, il faudrait rappeler aux étudiants que la place aux tables devrait être réservée au repas, lors de la pause midi, et pas au travail.

Prochaine séance de la CoPers
Mardi 21 octobre 2008, 10h00, salle Herbette, Unicentre